

Image not found or type unknown



Demande d'autorisation au maire

Par **sissiee**, le **14/10/2009** à **17:43**

Bonjour, merci pour votre réponse mais ma question était de savoir si je dois demander l'autorisation du maire pour ouvrir ma friterie ambulante qui sera posée en bord de route mais sur un terrain privé. Si j'ai l'accord du maire qui d'autres peut me l'interdire CDL